

AUTORISATIONS

•	Autorisation parentale en cas d'urgence médicale (pour les inscriptions de mineurs) :									
						représentant(e) légal(e) de				
								n House Dance Art Training	_	
	pratiquer tous les soins ou interventions chirurgicales qui apparaitraient nécessaires à un									
	compétent	si	je	ne	suis	pas	joignable	immédiatement au	numéro	
	suivant :									
•//	Acceptation du règlement intérieur :									
	 Je reconnais avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions du règlement intérieur de 									
	l'asso	ciation	n HDAT							
		74				-4			_	
Fait à	:				lo:	, ,				
laita	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••••		LE	// .	••••••			
Signature (l'adhérent ou représentant légal) :										
		31	gnature	e (i aui	ierent ot	ı represe	entant legal) :	V		
								<u>X</u>		

Contact: 06.23.27.94.31





CALENDRIER 2019-2020 (à conserver)

Début des cours : Mercredi 11/09/2019

Fin des cours : Samedi 27/06/2020

Vacances scolaires ZONE A : pas de cours, mais des **STAGES** initiation et formation ouverts aux adhérents et aux participants extérieurs sont prévus pendant les vacances :

Toussaint: du Lundi 21/10/2019 au Dimanche 03/11/2019

Noël: du **Lundi 23/12/2019** au **Dimanche 05/01/2020**

Hiver: du **Lundi 24/02/2020** au **Dimanche 08/03/2020**

Printemps: du Lundi 20/04/2020 au Dimanche 03/05/2020

Evénements

□ IMMERSION 100%HIPHOP date à venir

☐ SPECTACLE H.D.A.T. date à venir

TOUTE L'ANNEE

DES STAGES ET ANIMATIONS SONT PROPOSES POUR DECOUVRIR ET APPROFONDIR DES STYLES DE LA DANSE HIPHOP, OUVERT A TOUS

Horaires des cours

□ Enfants 6 à 9 ans le mercredi de 14H15 à 15H15 HIP HOP

☐ Enfants 10 ans et + le mercredi de 15H15 à 16H30 HIP HOP

□ Enfants 6 à 12 ans le samedi de 10H00 à 11H15 HIP HOP

□ Ados / Adultes le samedi de 11H15 à 12H30 HOUSE DANCE

□ Adultes le mercredi de 19H30 à 21H00 HOUSE DANCE fusion SALSA STYLE FILLE

Contacts H.D.A.T (à conserver)

Facebook - pages à suivre pour être informé des événements et s'inscrire :

Facebook.com/housedancearttraining

Site web - pages à suivre pour être informé des événements et s'inscrire :

www.hdat.fr

Téléphone et e-mail - en cas de question, pour une inscription ou pour signaler un changement ou une absence

Sandra Salcede: 06.23.27.94.31 sandra@hdat.fr

Contact : 06.23.27.94.31 http://www.hdat.fr

contact@hdat.fr



CONDITIONS D'INSCRIPTION (à conserver)

L'inscription aux cours entraîne l'acceptation des conditions suivantes :

- La House Dance et le HIPHOP sont des disciplines sportives intensives. Je comprends que je dois fournir un certificat médical attestant que ma condition physique est conforme à la pratique de ce sport.
- L'adhésion au cours requiert la fourniture d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile à fournir le jour de l'inscription. (Vous pouvez demander cette attestation à votre assureur habitation)
- House Dance Art Training fait régulièrement la promotion de la danse à travers la diffusion de photos ou de vidéos. En m'inscrivant, j'accepte (ou mon tuteur légal accepte) que mon image soit diffusée à des fins non commerciales.
- House Dance Art Training se réserve le droit de modifier les horaires des cours de manière ponctuelle ou définitive (notamment lors de manifestations externes comme des spectacles, ou si un cours comporte trop peu d'adhérents). Dans ce cas les élèves qui auront confié leurs coordonnées seront alertés de ces modifications.
- House Dance Art Training demande à chaque adhérent de se présenter dans une tenue décente et d'avoir un comportement responsable. Tout manquement aux conditions de sécurité ou comportement jugé irresponsable et/ou dangereux pourra entraîner la résiliation de l'adhésion sans remboursement.
- Les absences aux cours ne pourront procéder à aucun type de remboursement. L'association demande aux inscrits d'être assidus pour assurer la progression du groupe. <u>Pour des raisons d'organisation, les</u> <u>absences doivent être signalées au moins 48H à l'avance</u>. Les horaires de début et de fin de cours doivent être respectés, notamment par les parents des enfants inscrits.
- House Dance Art Training ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des objets personnels.
- Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la salle de cours et les récupérer dans la salle de cours. Les parents ne peuvent pas rester pendant la durée du cours, pour faciliter la gestion et l'enseignement.

ATTENTION: Le travail des élèves est exprimé chaque année sous la forme de spectacles que nous créons autour de chorégraphies de groupe. Ces spectacles peuvent engager notre association auprès de la ville, ou auprès d'autres institutions. Pour ces raisons, nous demandons à tous les élèves d'être présents à tous les cours et d'être disponibles pour les spectacles dont les dates sont données au cours du dernier trimestre. Sans cet engagement, l'élève ne pourra prétendre à intégrer le spectacle.

Contact : 06.23.27.94.31

http://www.hdat.fr



Nom: Prénom:								
Adresse:								
Date de naissance :/ Facebook :								
Tel : Email :								
Je souhaite participer au cours de l'association :								
 Hip Hop, le mercredi de 14H15 à 15H15 (6 à 9 ans) le mercredi de 15H15 à 16H30 (10 ans et +) le samedi de 10H00 à 11H15 (6 à 12 ans) Tarif annuel 1 cours/semaine 210€ ou 10x23€* +19€, lieu : Maison des associations de Bayonne Tarif annuel 2 cours/semaine 280€ ou 10x29€* + 19€, lieu : Maison des associations de Bayonne 								
 □ Hip Hop tous styles, House Dance Ados / Adultes (13 ans et +), le samedi de 11H15 à 12H30 □ Tarif annuel 230€ ou 10x25€* +19€, lieu : Maison des associations de Bayonne 								
□ House Dance fusion Salsa Adultes, le mercredi de 19h30 à 21H Tarif annuel 200 € ou 10x22 €* +19€, lieu : Ecole de danse Sandrine (11 Bd Jean D'amou Bayonne)								
Remise famille : -50€ sur l'inscription d'un deuxième enfant d'une même famille.								
Carte DECLIC : remise de 10 % sur la cotisation annuelle.								
* Paiement en 10 chèques remis lors de l'inscription et encaissés mensuellement de septembre à juin (10 mensualités)								
☐ Je souhaite régler ma cotisation annuelle :								
Par chèques* *Ordre « HDAT », remis lors de l'inscription ☐ En 1 fois ☐ En 2 fois ☐ En 10 fois*								
702.41								
Attention! Adhésion FFDANSE 2019-2020 : 19€ (obligatoire)								
Fait à :								
Signature (l'adhérent ou représentant légal) :								

Contact : 06.23.27.94.31

http://www.hdat.fr